



## Clause ajoutée dans un bail

Par **michmatiss**, le **21/01/2009** à **17:36**

bonjour

mon locataire ne paye pas son loyer, je lui ai baissé le loyer et je voudrais ajouter une clause au nouveau bail

si le locataire ne paye pas 1 mois le locataire s'engage à quitter le logement immédiatement je voudrais lui faire un bail d'un an renouvelable

j'ai cru entendre que mr SARKOZY a dit que l'expropriation d'un locataire ne dépasserait plus 1 an

pourriez vous me conseiller

quelles clauses mettre dans le bail pour me protéger

merci de vos réponses

Michelle Allais